

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 juin 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le 28 juin à 20 heures 00.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gaston CHENU, Maire.

Étaient présents : tous les Conseillers sauf Madame Isabelle BEFFY et Monsieur Thierry MULLER absents excusés.

Procuration donnée par Madame BEFFY à Madame Danièle HUGENDOBLER.

Monsieur Patrick LEDEE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire, ayant constaté que le quorum est atteint, déclare la séance ouverte.

Approbation du compte rendu de la séance précédente

Approuvé à l'unanimité.

Information lotissement

Toutes les parcelles sont réservées et le raccordement électrique est en cours.

Information travaux RD 37

L'enrobé va être refait et les aménagements de sécurité vont être installés aux entrées du village. Des quais seront créés au niveau des arrêts de bus. Le démarrage des travaux est prévu le 19 juillet avec pose des enrobés fin août.

Réponse sécheresse 2020

Notre secteur n'est pas considéré comme étant en état de catastrophe naturelle.

Point SIVU de la Baumette

Le nouvel utilitaire, qui remplacera le véhicule actuel, a été commandé.

Point PMA

- Un essai sur 17 communes pour le tri des bio déchets a eu lieu et s'est avéré concluant. Ce type de tri devrait être progressivement étendu à toutes les communes de PMA.
- Le paiement annuel des ordures ménagères fera l'objet de 2 factures en 2022.
- PMA continue le projet de pistes cyclables initié et transmis par la CCVR avec des aménagements si nécessaire et avec la réalisation des travaux intégrant le programme global de l'agglomération.

Questions diverses

- Le recensement de la population aura lieu du 20 janvier au 19 février 2022.
- A la demande de la COFOR la commune adopte une motion contre l'augmentation de la participation des communes au fonctionnement de l'ONF.
- Notre garde forestier prend sa retraite cet été.
- Après obtention des diverses autorisations nécessaires, une caméra va être mise en place au point R.
- Une demande d'information concernant les possibilités d'évolution du personnel a été faite au Centre de Gestion.
- Dans la continuité des travaux déjà effectués, la rénovation du hall de la MPT est en projet.

- Afin de participer à l'embellissement du village, il serait souhaitable que chacun nettoie le trottoir devant son domicile.

Fait à ISSANS le 05 juillet 2021

L'Adjoint au Maire
Danièle HUGENDOBLER

